

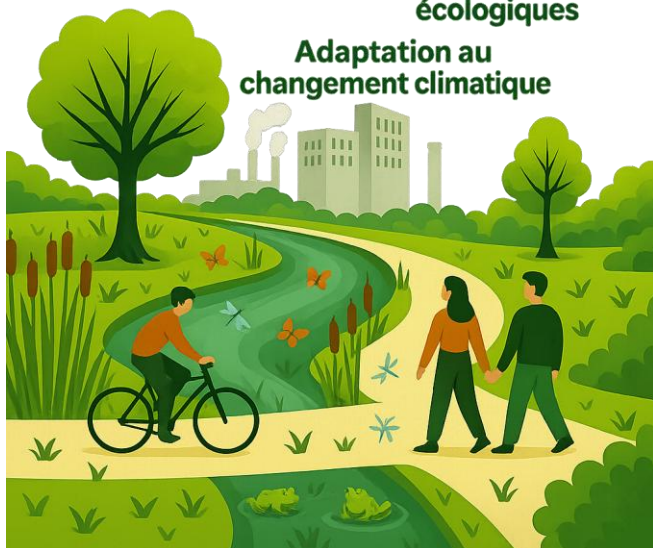
RE-TUBHe

Reconnecter les milieux humides transfrontaliers

**Renforcement
de la biodiversité**

**Restauration des
continuités
écologiques**

**Adaptation au
changement climatique**



Coopération entre Mons et Valenciennes
Programme Interreg VI France–Wallonie–Vlaanderen
Priorité : Climat & Environnement (Axe 2)

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



RE-TUBHe

Contexte et objectifs

Entre Valenciennes et Mons, la plaine alluviale transfrontalière, autrefois riche en milieux humides, a été profondément transformée par l'urbanisation et l'industrialisation.

Face au déclin de la biodiversité et au changement climatique, l'objectif du projet RE-TUBHe est de mettre en œuvre une stratégie transfrontalière de renaturation permettant de reconnecter les milieux humides et la trame écologique entre les territoires de Valenciennes et Mons, afin de renforcer la biodiversité et la résilience face aux changements climatiques.

☒ Objectifs opérationnels

- Fédérer les acteurs autour d'une ambition écologique commune.
- Renforcer la biodiversité dans les espaces urbains et périurbains, au-delà des zones naturelles protégées.
- Intégrer les parcs d'activités économiques (PAE) comme leviers de renaturation et d'adaptation climatique.
- Outiller l'action publique par des schémas, méthodes et retours d'expérience transférables à d'autres territoires.

Financement

Budget total	2.024.041, 87 €	100%
Budget FEDER	1.214.374,10 €	60%
Budget opérateurs du projet	809.616,77 €	40%

Enjeux

Les enjeux découlant des territoires urbanisés sont multiples (environnementaux, territoriaux et transfrontaliers). Citons quelques exemples :

- Lutte contre la fragmentation des milieux humides
- Restauration des continuités écologiques
- Contribution à l'adaptation au changement climatique
- Amélioration du cadre de vie en milieu urbain et périurbain
- Mutualisation des compétences et des connaissances

RE-TUBHe autour de 3 axes structurants

- **Axe 1 – Schéma transfrontalier de renaturation**

Construction d'une vision partagée pour reconnecter les milieux humides et restaurer la continuité écologique entre les territoires.

- **Axe 2 – Expérimentations locales**

Mise en œuvre d'actions-pilotes en zones urbaines et zones d'activités économiques, conciliant écologie et économie.

- **Axe 3 – Capitalisation**

Recueil, analyse et diffusion des bonnes pratiques transfrontalières (boîte à outils, formations, ...) afin de favoriser leur reproductibilité et leur intégration.

Résultats attendus

À court et moyen termes, le projet vise à :

- Un **diagnostic écologique transfrontalier** du bassin hennuyer
- Un **schéma de renaturation transfrontalier** (milieux urbains et PAE)
- Une **gouvernance pérenne belgo-française**
- Des **expérimentations concrètes** (Mons & Valenciennes)
- Une **boîte à outils transfrontalière** en matière de renaturation

Valeurs du projet

Le projet RE-TUBHe repose sur des valeurs structurantes qui orientent l'ensemble de ses actions :

- **Coopération** : travailler conjointement au-delà des territoires transfrontaliers
- **Engagement** : agir concrètement en faveur de la biodiversité
- **Innovation** : expérimenter de nouvelles approches
- **Intelligence collective** : croiser expertises, pratiques de terrain.
- **Durabilité** : inscrire les actions dans une vision de long terme

Calendrier

Le projet RE-TUBHe se déploie sur **42 mois**, selon une progression structurée :

Phase 1
Diagnostic

Phase 2
Conception et
co-construction

Phase 3
Expérimentations
opérationnelles

Phase 4
Capitalisation et
diffusion

Équipes et gouvernance transfrontalière

RE-TUBHe rassemble :

- des **collectivités territoriales**,
- des **scientifiques**
- des **experts environnementaux**,
- des **acteurs économiques et institutionnels**.

Une gouvernance partagée garantit cohérence stratégique, coordination opérationnelle et suivi du projet.

Partenaires



Partenaires associés



Ville de
Valenciennes



Parc naturel
Haine

Contact

Chef de file : Ville de Mons

Adresse : 2, Rue du Chanoine Puissant – 7000 MONS (Belgique)

Contact :

- christian.leriche@ville.mons.be – Directeur du Département Développement territorial
- eloise.martin@ville.mons.be – Aménagement du territoire et Urbanisme
- laurence.moyart@ville.mons.be – Coordination administrative et financière
- louise.roman@ville.mons.be – Environnement

Réseaux sociaux : LinkedIn / Facebook / Instagram